

# AVIS PUBLIC

## TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2022

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du Conseil municipal du 7 février 2022 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance, mais est invité à envoyer ses questions par courriel avant le 7 février à midi à [dg@berthiersurmer.ca](mailto:dg@berthiersurmer.ca).

Merci de respecter les directives gouvernementales de distanciation afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 3<sup>e</sup> jour de février deux mille vingt-deux.**



Marie Eve Lampron  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Marie Eve Lampron, directrice générale et greffière-trésorière de Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures, le troisième jour de février 2022. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce troisième jour de février deux mille vingt-deux.**

Marie Eve Lampron,  
Directrice générale et greffière-trésorière